

**IMio scrl**

Rue Léon Morel, 1

5032 Isnes

[contact@imio.be](mailto:contact@imio.be)

Tel : 081/58.61.00

Fax : 081/58.61.29



Administration communale de BRUNEAUT  
A l'attention des Bourgmestre et Echevins  
Rue Wilbault Bouchart, 11  
7620 BRUNEAUT

Isnes, le 11/10/2023.

**Concerne :** Assemblées générales ordinaire de l'intercommunale IMIO – convocation des associés.

**Votre personne de contact :** Frédéric Rasic, Directeur Général – [s.fresnault@imio.be](mailto:s.fresnault@imio.be)

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer de notre prochaine Assemblée générale ordinaire qui se tiendra dans les locaux du Business Village Ecolys by Actibel - Avenue d'Ecolys 2 à 5020 Suarlée (Namur) le mardi **12 décembre 2023 à 18h00**.

**Ordre du jour de l'AG ordinaire :**

Accueil : Présentation des nouveaux produits et services (estimation 30')

1. Présentation du plan stratégique 2024-2026.
2. Présentation et approbation du budget et de la grille tarifaire 2024.

Nous vous saurions gré de veiller à ce qu'une réunion de votre Conseil communal se tienne avant cette date afin de lui permettre de délibérer sur l'ordre du jour de notre Assemblée Générale.

Une seconde assemblée générale ordinaire est dès à présent convoquée pour le **mardi 19 décembre 2023 à 18 heures**, dans les locaux d'IMio - Parc Scientifique Créalys - Rue Léon Morel, 1 - 5032 les Isnes (Gembloux). Celle-ci délibérera valablement sur les objets figurant à l'ordre du jour, quelle que soit la représentation en application de l'article 28 des statuts. Cette convocation sera rétractée si le quorum de présence est atteint lors de la première assemblée générale.



Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du CDLD, l'Assemblée générale du second semestre sera ouverte au public.

Dans le cas où vos 5 représentants n'ont pas été désignés, merci de nous faire parvenir le document de délégation à télécharger également.

Nous restons à votre disposition pour toute information relative aux modalités pratiques de l'organisation de l'assemblée générale.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.

A handwritten signature in green ink, appearing to be 'M. Barvais'.

Marc Barvais  
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Philippe Dubois'.

Philippe Dubois  
Vice-Président



# Association Intercommunale d'Etude et d'Exploitation d'Electricité et de Gaz

SECRETARIAT - ENTREE

Société Coopérative à Responsabilité Limitée  
R.C. Dinant N° 3

Centre Administratif et Technique

Rue des Marais 11

5300 ANDENNE

Tél. 085/274 900

E-mail : aieg@aieg.be

Site internet : <http://www.aieg.be>

N° d'enregistrement : 0202 555 004

7620 BRUNEHAUT

20 OCT. 2023

SERVICE :

Copie à :

vs D.G. :

Administration Communale

Rue Wibault Bouchart, 11

7620 Bléharies

V./référence

V./lettre

N./référence

LM/000743 Date

19 octobre 2023

(à rappeler dans toute correspondance)

Mesdames, Messieurs,

Consécutivement au décret du 29 mars 2018 et plus précisément Titre III Principes de bonne gouvernance, art.32, 2°, nous avons l'honneur de vous informer qu'une séance du conseil d'administration ouverte au public se tiendra **le mercredi 15 novembre 2023 à 16 heures**. Cette séance sera suivie d'un débat.

**AIEG scrl**

**Rue des Marais, 11 à 5300 Andenne**

## **Ordre du jour**

1- Rapport d'activité de l'Intercommunale en ce compris le rapport de gestion.

A cet effet, la date, l'heure et l'ordre du jour de cette séance font l'objet d'une publication sur le site web de notre Intercommunale.

Auriez-vous l'amabilité de bien vouloir également diffuser l'information sur le site internet de votre administration ?

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

POUR L'AIEG,

Guy DELEUZE  
Directeur général

## **Assemblées générales extraordinaire et ordinaire d'ORES Assets – Avis au public**

Deux Assemblées générales d'ORES Assets – une extraordinaire et une ordinaire – se tiendront le jeudi 14 décembre 2023 respectivement à 18 heures et à 18 heures 30 dans ses locaux Avenue Jean Monnet 2 à 1348 Louvain-la-Neuve.

Les Ordres du jour ainsi que l'ensemble de la documentation afférente à chacun des points portés à l'agenda de ces Assemblées générales est disponible sur le site internet de notre intercommunale : <https://www.oresassets.be/fr/assemblees-generales> et <https://www.oresassets.be/fr/scission>.

Conformément à l'article L1523-13, al. 4 et 5 du CDLD - repris à l'article 25 D de nos statuts -, les séances de ces Assemblées générales sont ouvertes à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

Afin de nous permettre de les accueillir dans les meilleures conditions possibles, il est impératif que les citoyens – tout comme les délégués - s'inscrivent, pour le 8 décembre 2023 au plus tard, à l'adresse suivante : [infosecretariatores@ores.be](mailto:infosecretariatores@ores.be) ou par téléphone aux numéros 087/59.37.49 ou 071/54.75.65.

Les personnes qui ne se seraient pas inscrites préalablement pourraient se voir refuser l'accès à la salle de réunion pour garantir l'accès et la sécurité des personnes inscrites.

Comme lors des Assemblées générales précédentes, un moment d'échange sera prévu en séance.

Par ailleurs, tout citoyen a également la possibilité d'adresser toute question sur les ordres du jour de ces Assemblées par écrit – avant le 8 décembre 2023 – à l'adresse suivante : [infosecretariatores@ores.be](mailto:infosecretariatores@ores.be). Une réponse sera publiée sur notre site internet avant la tenue des Assemblées générales le 14 décembre 2023 ; de plus, les questions posées seront reprises à l'annexe du procès-verbal de notre Assemblée générale ordinaire (qui sera également publiée sur notre site).

ORES Assets se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse mail précisée ci-avant.

Au plaisir de vous rencontrer.



Tournai, le 23.10.2023

**Objet : Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2023**

N/Réf. : CBO/MHE/2023019

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles 28 et 30 des statuts de notre Agence Intercommunale, nous vous convions à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se déroulera le jeudi **14 décembre 2023 à 11.00 heures**. Celle-ci se tiendra dans le Centre d'entreprises Negundo3, rue du Progrès, 13 à 7503 Froyennes.

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour et les annexes qui seront soumis à votre examen.

En vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou CPAS associés.

A l'issue de l'Assemblée générale, un drink vous sera proposé. Pour des raisons d'organisation, merci dès lors de bien vouloir nous confirmer votre participation en complétant le formulaire d'inscription en ligne <https://forms.gle/AjhuEe3hgYUMfMjVA> ou par mail à [poolassistantesDGSG@ideta.be](mailto:poolassistantesDGSG@ideta.be).

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bruno Lefèbvre

Président

Annexes mentionnées

# OJ

## ASSEMBLEE GENERALE DU 14 DECEMBRE 2023 ORDRE DU JOUR

### Points à l'ordre du jour

---

1. Evaluation 2023 du Plan stratégique 2023-2025
2. Prise de participation en Transeno
3. Divers